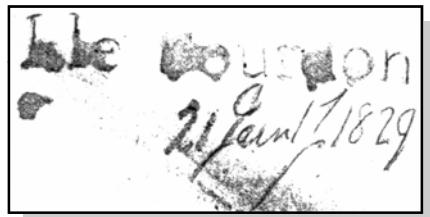


Oblitération rectiligne du «bureau de route» Isle Bourdon [1829]

Par Cimon Morin, FSRPC



#1 Oblitération rectiligne
Isle Bourdon, 21 janvier 1829

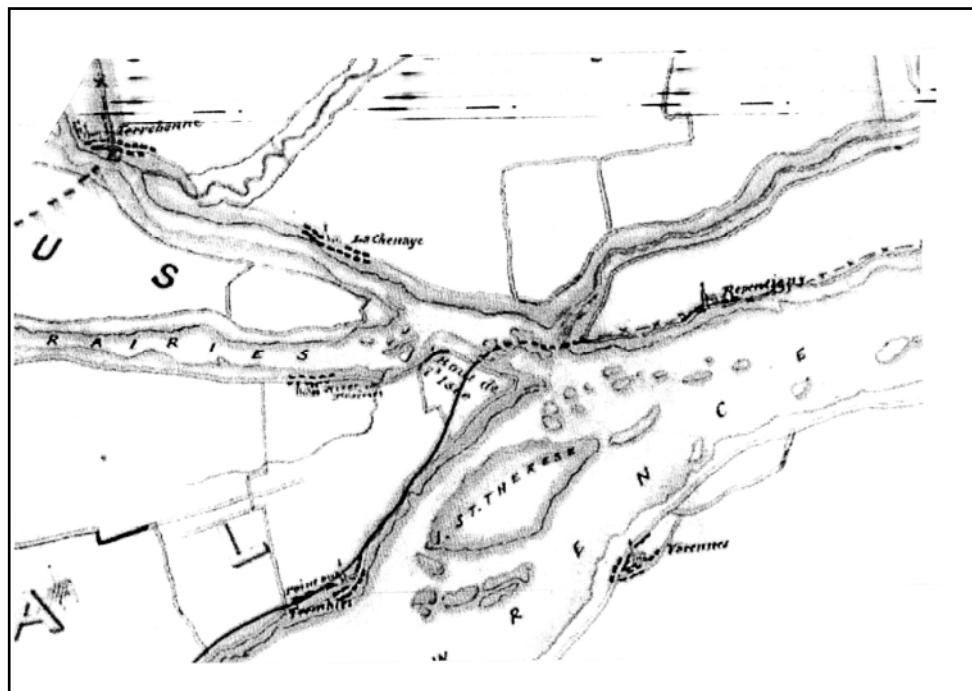
Une découverte, non répertoriée, d'une oblitération rectiligne de l'Isle Bourdon en date du 21 janvier 1829 nous porte à croire que le bureau de l'Isle Bourdon était un «Bureau de route» (en anglais "Way Office").

Un peu de recherche nous apprend que l'Isle Bourdon est une concession qui remonte au 3 novembre 1672, faite par Jean Talon, Intendant à M. De Repentigny, pour deux îles dites Bourdon (Réf.: Registre d'Intendance, No 1, folio 36). Dans les édits et ordonnances du 3 mars 1722 et concernant l'étendue de la paroisse de l'Assomption de Repentigny, il est mentionné que «l'Isle Bourdon est situé vis-à-vis l'embouchure de la rivière l'Assomption». Dans un document de 1834 (Réf.: Journal de la

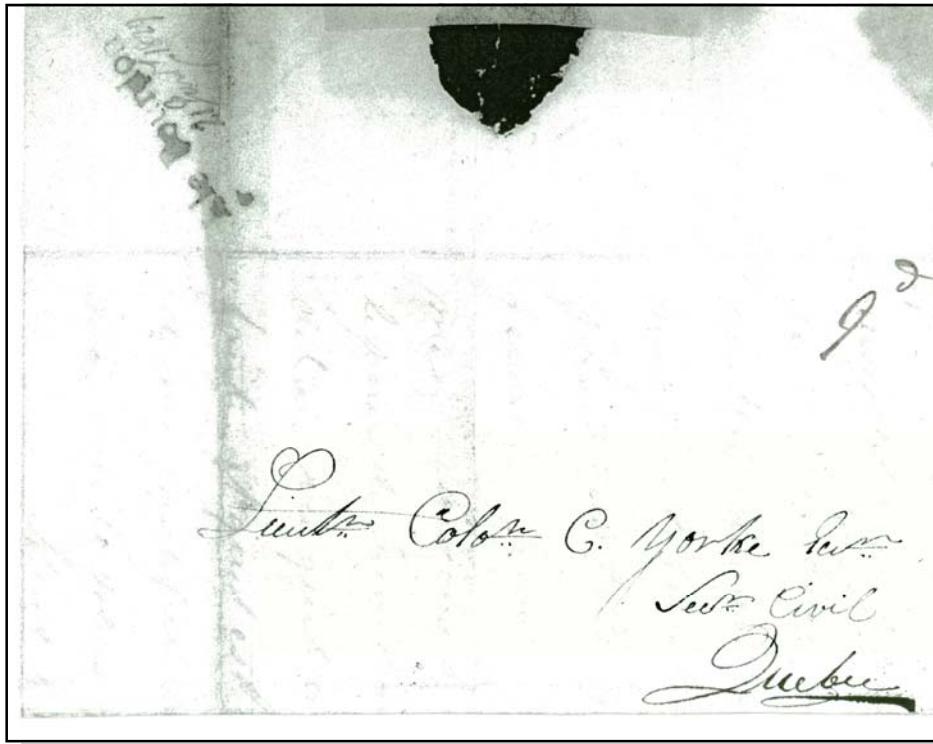
Chambre d'Assemblée de la province du Bas-Canada, Appendice A), on mentionne «depuis l'Île de Montréal jusqu'à l'île d'en haut, la profondeur de l'eau est de six à douze pieds, et de là entre les autres îles jusqu'à l'Île Bourdon, de dix-huit à trente pieds et même plus. La profondeur de l'eau, depuis l'Île de Montréal jusqu'à l'Île Bourdon, où a été bâti le Pont de M. Porteous, est de six à trente-deux pieds et plus; et depuis l'Île Bourdon jusqu'au Nord de la maison de Joseph Deschamps, la profondeur de l'eau est de sept à dix-sept pieds».

Dans l'acte d'incorporation du village de Terrebonne comme ville de Terrebonne, en 1860, l'Isle St-Jean, l'Isle du Moulin et l'Isle Bourdon ainsi que quatre autres petites îles situées à l'opposé du village sont ainsi incluses.

Il est important de mentionner que l'Isle Bourdon est sur la route postale entre Montréal et



#2 Plan de la route postale traversant l'Isle Bourdon



#3 Pli postal mis à la poste à l'isle Bourdon, le 9 janvier 1829 en direction de Québec

Québec. À partir du «Bout de l’Isle» de Montréal et afin de traverser à Repentigny, il est nécessaire d’utiliser le passage de l’Isle Bourdon (pont ou traversier selon la période). Une carte géographique de 1840, établie par l’arpenteur principal Joseph Bouchette, nous permet de mieux situer l’Isle Bourdon (Illustration 2)

Nous avons répertorié un pli postal (Illustration 3) expédié par L. De Martigny de Varennes le 21 janvier 1829 au Lieutenant colonel C. Yorke, secrétaire provincial à Québec et au tarif de 9 pence (tarif couvrant la distance de Montréal à Québec).

Il n’y a jamais eu de bureau de poste à l’Isle Bourdon. Nous avons toutefois retracé un document de 1824 dans lequel on indique le nom de Isle Bourdon avec la mention «W» précédent le nom. Nous croyons que ce «W» signifie «Way Office» et utilisé comme bureau ou lieu de dépôt

de lettres où s’arrêtait le courrier lors du trajet sur la route postale Québec - Montréal. Le document dont il est question est une feuille de route du courrier intitulé «Bill du Chemin de Montréal à Québec» dont nous reproduisons le texte à la page suivante.

Cette lettre a donc été laissée au bureau de route le mercredi 21 janvier. De là nous avons deux possibilités.

La première hypothèse pouvant être que le préposé à ce bureau de route, un certain W.P. (Pouvait-il s’agir de William Porteous - un résidant de la place et membre de la famille Thomas Porteous, responsable de la construction du pont) a apposé la marque rectiligne ISLE BOURDON, 21 Jany 1829 et ajouté le tarif 9 pence. Ensuite la lettre a été ramassée en après-midi par le courrier postal lorsqu’il se rendait à L’Assomption sur la route Montréal - Québec (Note: en 1829 il y a un service de malle à tous les jours sauf dimanche et



Bill du Chemin de Montréal à Québec					
Date (1824)	Noms des postes	L'heure d'arrivée	L'heure du départ	Signatures	Remarques
26	Montréal	-	4 ½	Jas Williams, P.M.	
	W - Isle Bourdon	7.10	7.12	W.P.	
	L'Assomption	8 ½	8.40	L.G. Nolin, P.M.	
27	Berthier	1	1 ½	P. Olivier, P.M.	
	Rivière du Loup	5 ½	A.M.	A.U. Dame	
	Trois Rivières	9.50 A.M.	11 A.M.	John Bignell	Quebec mail arrived at 10 O'Clock.
	Sainte Anne		4 ½	Ch. Taillon, P.M.	
28	Québec		6 A.M.	Hy Cowan, P.M.	

vendredi). Toutefois, il nous semble peu probable que ce préposé a eu la possibilité d'établir le tarif postal (après tout il n'était pas maître de poste!).

La seconde hypothèse suggère que la lettre, laissée au bureau de l'Isle Bourdon et estampillée par le préposé W.P., a été ramassée par le courrier postal. Cette lettre a été remise au maître de poste de L'Assomption (L.G. Nolin, maître de poste de 1826 à 1833) qui a apposé le tarif de 9 pence et l'a ajoutée immédiatement dans le sac de la poste pour Québec. Toutefois, cette deuxième hypothèse, quoique la plus plausible, nous laisse songeur puisque l'écriture du "9" diffère de l'écriture habituelle du maître de poste de L'Assomption (nous avons vérifié plusieurs plis postaux de L'Assomption pour cette période). De plus, il était assez rare à l'époque pour le bureau de L'Assomption d'ajouter la mention «d» pour pence.

D'une façon ou d'une il est important de constater qu'un bureau de type «Bureau de route» existait à Isle Bourdon au moins pour la période

entre 1824 et 1829. Ce bureau permettait d'accueillir les résidents de la région et trop éloignés du bureau principal de Montréal ou de celui de L'Assomption. Il s'agit non seulement du premier «bureau de route» au Bas-Canada formellement identifié mais aussi de l'ajout d'une nouvelle marque postale rectiligne.

Références:

- Illustration 2: Bibliothèque et Archives Canada, NMC 15119
- Illustration 3: Bibliothèque et Archives Canada, RG4, Série A1, volume 277
- Tableau: Bibliothèque et Archives Canada, MG44B, volume 1, p. 345